



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

Comité Régional des Hauts de France

COMITE DE LA SOMME

Maison des Sports, Bâtiment B
2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

E-Mail : ffpjp.cd80@wanadoo.fr

Site du comité : <http://ffpjp-somme.pagesperso-orange.fr>



Compte rendu de la réunion du Comité de la Somme du 28 octobre 2023

Présents : Dany TONNEAU, Maryse MALLET, Philippe MALLET, Bernard PRUVOT, Marc HEDOUIN, Yves DECAIX, Vincent DE BENEDITTIS, Dany RAMETTE, Claude DEGRY, Bertrand DOUAY, Sébastien LALLOT, Pascal DUROT, Mickaël MALHERBE

Absents excusés : Hubert SANTY, Cyril VASSEUR, Maxime PARLAKYILDIZ, David WARO, Pascale CONSEIL

A) Approbation du compte-rendu du 04 août 2023

RAS

B) Point sur les licences

La progression reprend puisque que 1523 licences sont réalisées alors que nous étions 1519 en 2019. Deux nouveaux clubs rejoignent le comité de la somme, il s'agit de Chépy et Roye.

C) Point final sur les championnats de France

Magnifique parcours de la doublette sénior, Thierry Fouillard et Alexis Pinault, qui s'incline en 1/4
L'individuelle féminine perd en 1/32ème
La doublette provençale ne passe pas les poules et les jeunes, cadets comme juniors s'arrêtent en 1/16ème.

En parallèle, Manon Pruvot, membre de l'équipe de France espoir féminine, obtient la médaille de bronze aux championnats d'Europe à Monaco

D) Informations comité régional

L'embauche du CTRF par la région demande un budget considérable et amène le comité régional à réduire le nombre de qualifiés pour les championnats de France, désormais il n'y aura qu'un seul qualifié par championnat. Par contre, rien ne change pour les jeunes.

Le championnat de France de tir sénior, masculin et féminin, aura lieu en 2025, avec qualifications dès 2024. Celui des juniors a lieu tous les ans donc en 2024 avec qualifications au préalable.

Toutes les finales de CRC se joueront au boulodrome du Douaisis

E) Calendrier, attribution des championnats, CDC et CDF

TM : Asptt

DS et TTF : Camon (à Flixecourt)

TS : Montdidier

TTS et DF : Flixecourt

TJP : Albert
DM : Feuquières
T promo : Montdidier
T vétérans : Bourdon
DJP : Feuquières et Fressenneville

TT vétérans (60 ans) : Mers
D vétérans (60 ans) : Abbeville
TM vétérans (60 ans pour tous) : Asptt

Coupe de France : Oisemont

CDC 1^{er} jour : Bouvaincourt et Poix
2^{ème} jour : à définir et Dreuil
3^{ème} jour : à définir et Camon (à l'Asptt)
Finale : Fressenneville

F) Trophée des villes

Le club de l'Asptt a proposé une équipe qui a été retenue par les organisateurs et payé les 1950€ d'inscription. Le comité, afin de valider cette demande et comme il l'a fait pour d'autres éditions antérieures, cautionne cette inscription.

L'équipe sera constituée de : Th Fouillard, A. Pinault, K. Delahaye et Y. Dignocourt (moins de 22 ans)

G) Point sur les jeunes

Le trophée des pépites où évoluaient Valentin Verbrègue et Nathan Baudon n'a pas donné de résultat remarquable.

H) Point sur les examens et formations

Après avoir confirmé sur le terrain, Mickaël Malherbe a officiellement intégré le PNA (pôle national des arbitres)
Deux candidats au tronc commun, Ph. Sustar et H. Santy
Un candidat BF1, Ph. Sustar
Une candidate arbitre régional, P. Conseil

I) Coupe de France, Championnats des clubs

En coupe de France :
Feuquières (vainqueur de Laniscourt) rencontrera le club de Lhomme au tour suivant
Mers (exempt) jouera contre Marly
Asptt et Montdidier se sont inclinés respectivement contre Ronchin et Rimogne

En CNC, Feuquières place ses deux équipes, masculine et féminine, en tête de leur groupe avant la dernière journée.
L'équipe féminine de l'Asptt est, pour l'instant, seconde ex-aequo.

En CRC1, les deux équipes amiénoises, masculine et féminine, disputeront les phases finales avec l'espoir d'accéder au CNC

J) Organisation des championnats et autres manifestations départementales

Comme il a été constaté en 2023, les championnats attirent de plus en plus de compétiteurs posant ainsi un réel problème de place vu le nombre de terrains nécessaires.
Les conditions météorologiques ou le manque de respect de certains joueurs (déchets non ramassés, riverains, etc.) sont aussi une contrainte et un frein à l'organisation des manifestations.

Pour 2024, le comité tente d'innover pour remédier à cet état de fait.

Ainsi le championnat individuel sénior débutera le samedi matin à 10h, il se jouera « un terrain par poule » et tous les terrains seront tracés et numérotés. La reprise s'effectuera le dimanche à 8H30, en 1/16ème de finale. Le championnat « doublette féminin » débutera le dimanche à 8H30 et les poules devront être terminées avant le repas. Ces deux championnats auront lieu à Flixecourt.

Le championnat en doublette jeu provençal s'effectuera sur deux sites le premier jour avec regroupement sur un seul le dimanche à partir des ¼ de finale. La répartition des équipes sera faite, au préalable, par tirage au sort. Les clubs de Feuquières et Fressenneville accueilleront ce championnat.

Comme en 2023, les CDC du secteur maritime pourront se jouer, en parallèle sur deux sites proches.

Il faudra simplement une trentaine de terrain aux clubs pour recevoir un demi CDC maritime.

A l'heure actuelle, les 2ème et 3ème journées ne sont pas attribuées faute de candidat. Merci d'avance aux clubs de proposer leurs services.

Le comité réfléchit aussi sur la mise en parallèle des championnats masculins et féminins pour faire jouer les dernières parties de ces compétitions en même temps. Il serait obligatoire de faire débiter les féminines dès le samedi et le manque de terrain actuel nous en empêche.

K) Organisation des déplacements aux « France »

Le problème de remboursement de chambres lors d'un championnat est à moitié résolu. Les deux joueurs, toujours en dette, ne pourront ni démissionner ni reprendre de licence en l'état actuel des faits.

Les enveloppes des déplacements restent calculées pour des trajets en voiture.

Afin d'éviter les dépassements de budget conséquents, plus aucun frais ne sera remboursé au réel, les surcoûts liés à l'avion, au train ou aux voitures de location seront à la charge des demandeurs.

Le coach est seul décideur du moyen de transport à utiliser.

Le montant alloué pour les repas passe à 30 € (sauf pour celui de midi du 1^{er} jour de compétition qui est réservé et payé par le comité)

L) Budget prévisionnel

Pas d'augmentation du prix de la licence pour cette année. (Malgré le surcoût lié au CTFR)

Prise en considération des changements liés aux déplacements.

Demande de subvention pour les équipes en CNC, refusée après un débat animé et un vote serré.

M) Préparation de l'AG

Elle aura lieu à Hallencourt le samedi 18 novembre à 9H30

N) Site du CD80

L'ancien site ne fonctionnant plus suite à l'abandon par Orange des pages-pro, Didier Pichenot essaye de trouver une solution de remplacement.

O) Questions diverses

Philippe Mallet fait remarquer que le barème des arbitres et probablement une des raisons qui décourage les vocations (par exemple, le tarif est identique pour une journée et une demi-journée...).

La fédération est actuellement en train d'y réfléchir.

Prochaine réunion : Vendredi 26 janvier 2024 à 18h00

Le secrétaire
Bernard PRUVOT